Appel à projets TALENTS 2026

Retour avant le 28 novembre 2025

Présentation de l’appel à projets

# CONTEXTE

Dans le cadre du Programme d’Excellence I-SITE (PEI) de l’Université de Montpellier (UM) du plan France 2030, l’Université a souhaité que chaque Pôle Recherche développe des actions scientifiques ambitieuses et de longue durée, les "Projets Thématiques Longs" (PTL). En ce sens, le Pôle Chimie de l’UM propose un PTL autour de la thématique « **Chimie durAble pouR La SAnté** », CARLA, qui financera des projets dans les domaines de la santé et de l’environnement en mettant le développement durable au cœur de leur démarche scientifique. Ainsi, des sous-thématiques, cruciales pour répondre aux enjeux sociétaux, ont été définies dans le cadre du PTL CARLA (Cf. Annexe).

# OBJECTIF ET PERIMETRE DE L’AAP TALENTS

L’appel à projets TALENTS repose à la fois sur la **sélection** de **projets scientifiques en rupture et ambitieux** portés par les EC/C du pôle Chimie, et sur **le recrutement de candidat.e.s à fort potentiel** pouvant candidater à des financements prestigieux (ERC, PF-MSCA …) et/ou aux concours EC/C. De manière à accompagner le projet professionnel des jeunes chercheur.e.s recruté.es, des actions de mentorat seront par ailleurs mises en place.

En ce sens, **2 contrats CDD Chercheur d’une durée de 18 mois**, portant sur les axes thématiques du PTL (Cf. Annexe), seront financés. Ces jeunes chercheurs seront recrutés dans le cadre d’un contrat à durée déterminée de projet (articles L332-24 à L332-26 Code de la Fonction publique). De plus, chaque contrat sera accompagné d’une **enveloppe de 8 k€** principalement destinée à couvrir des frais de mission visant à valoriser les travaux du/de lauréat.e à l’international et éventuellement à permettre le financement d’une partie du matériel spécifique au projet. Les dossiers des candidat.e.s CDD chercheurs proposés par les lauréat.e.s à l’AAP feront l’objet d’un examen et d’une validation par le Comité de Pilotage (COPIL) du PTL.

# CRITERES D’ELIGIBILITE

* + Cet appel à projets est réservé aux équipes du périmètre principal du Pôle recherche Chimie (IBMM, ICGM, ICSM, IEM).
  + Le projet doit s’inscrire dans les thématiques du PTL CARLA (Cf. Annexe) et répondre à l’ambition du PTL.

# CRITERES DE SELECTION

Les projets seront évalués principalement selon les critères suivants :

* + La qualité du projet
  + La crédibilité du projet à atteindre ses objectifs et à faire l’objet d’un dépôt de dossier à des financements prestigieux par le/la candidat.e recruté.e.
  + L’impact sur la transition écologique et les objectifs de développement durable en conformité avec le SDTE1 de l’UM.
  + L’identification au stade du dépôt d’un.e candidat.e répondant aux ambitions du PTL et de la stratégie scientifique du porteur de projet sera considérée comme un atout. La candidature du/de la CDD chercheur sera évaluée pour validation par le comité scientifique du PTL.

1 Schéma Directeur de la Transition Écologique

# MONTANT DU SOUTIEN ALLOUE ET MODALITES DE FINANCEMENT

Chaque projet sélectionné recevra un financement permettant de couvrir 18 mois de salaire à l’INM 596, soit

82.39 K€/CDD, ainsi qu’une enveloppe de fonctionnement/frais de mission de 8 k€.

Toutes les dépenses devront être engagées exclusivement pour le projet sélectionné, dans le respect du cadrage administratif de l’UM, et dans le respect des conditions d‘éligibilité du présent AAP. Toute somme engagée par les instituts en dehors du projet sélectionné ou non engagée sera réclamée à l’institut.

# CALENDRIER DE L’APPEL A PROJETS

|  |  |
| --- | --- |
| **Ouverture de l’appel à projets** | Septembre 2025 |
| **Limite de dépôt des dossiers** | **28 novembre 2025 à 12h** |
| **Examen par le COPIL des dossiers des candidat.e.s CDD chercheurs**  **proposés par les lauréat.e.s pour validation** | 15-30 janvier 2026 |
| **Annonce des résultats** | Février 2026 |
| **Début des CDD** | Au fil de l’eau jusqu’à fin 2026 |

1. ENGAGEMENT DU OU DE LA PORTEUSE

* Favoriser la parité et l’égalité entre les femmes et les hommes lors du processus de sélection du/de la

candidat.e.

* Faire figurer le logo de l’UM et FRANCE 2030 dans tous les documents relatifs à la réalisation du projet ;
* Faire parvenir à la coordination du PTL, au plus tard dans les 2 mois suivant la fin du projet un bilan scientifique qui pourra être utilisé dans les supports de communication de l’UM selon un modèle transmis par le PTL ;
* Appliquer systématiquement la charte de signature des publications de l’UM ;
* Respecter les dispositions liées à la science ouverte et la Loi pour une république numérique (publication en open access). Les porteurs des laboratoires sous tutelle UM déposeront le texte intégral des publications dans l'archive ouverte HAL-UM [(https://hal.umontpellier.fr/](https://hal.umontpellier.fr/));
* Effectuer, le cas échéant, les démarches d’obtention des autorisations/agréments de recherche nécessaires dans les secteurs réglementés (protocole de Nagoya, organismes génétiquement modifiés, utilisation d'animaux à des fins scientifiques, données de santé, utilisation des ressources génétiques et partage des avantages en résultant, bioéthique, …) ;
* Respecter, dans le cadre de la conception et la mise en œuvre du projet soumis au présent appel à projets, les valeurs et principes d’intégrité scientifique destinés à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux de tout travail de recherche, visés à l’article L.211-2 du Code de la recherche et énoncés par la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et la Charte relative à l’intégrité scientifique de l’Université de Montpellier (UM).

# MODALITES DE CANDIDATURE

# 

Le formulaire de candidature devra être envoyé au DU de la structure de recherche concernée pour avis motivé. Ce dernier fera suivre l’ensemble des propositions émanant de son unité par mail avant la date limite de dépôt à [**evagelia.garefalakis@umontpellier.fr.**](mailto:evagelia.garefalakis@umontpellier.fr)

Le projet sera à rédiger en anglais ou en français et transmis au format PDF.

Le formulaire est à renvoyer sous l’intitulé suivant : Acronyme\_NOM\_PRENOM

**Contacts** :

## Mme OGER Camille M. BLANQUER Sébastien

[camille.oger@umontpellier.fr](file://localhost/C:/Users/p00000308092/Downloads/camille.oger%40umontpellier.fr) [sebastien.blanquer@umontpellier.fr](file://localhost/C:/Users/p00000308092/Downloads/sebastien.blanquer%40umontpellier.fr)

ANNEXE

Le projet CARLA tire parti des expertises combinées des Instituts du Pôle Recherche Chimie (ICGM, IBMM, IEM, ICSM) et bénéficie également du support technologique offert par la plateforme du Pôle (UAR 2041). Son objectif est de mettre en lumière trois sous-thématiques cruciales pour adresser les défis sociaux abordés précédemment. Ces thèmes s'étendent de la conception écologique de médicaments et de biocides à faible impact environnemental, à la création de matériaux et de dispositifs sur mesure, ainsi qu'à la réduction de l'impact de la chimie actuelle et passée sur la santé humaine et l'environnement (Figure 1).



**Figure 1.** Présentation des trois sous-thématiques du PTL « Chimie durable pour la santé ».

## Eco-conception de molécules pour la santé de l’Homme et de l’Environnement.

Au sein de cet axe de recherche, la synthèse multi-étape et la chimie médicinale seront développés afin de concevoir des molécules à la fois bénéfiques pour la santé et respectueuses de l'écosystème en incluant la thérapie ciblée, qui repose sur la maîtrise de la libération de molécules bioactives, le développement de biomarqueurs et l'application de techniques de ciblage par vectorisation. La dimension de la chimie durable doit être renforcée dans cet axe, en particulier en ce qui concerne la réduction de la consommation énergétique, la limitation des précurseurs chimiques nuisibles, et la réduction de l'utilisation de solvants. Ce faisant, l’ambition du projet dans cet axe est de fusionner les sphères de la chimie médicinale, de la chimie verte et de la chimie durable pour contribuer de manière significative à l'amélioration de la santé humaine et à la protection de notre environnement.

## Eco-conception de matériaux et dispositifs médicaux.

Dans cet axe de recherche, la création des biomatériaux et nanomatériaux de manière écoresponsable sera abordée, tout en explorant leur utilisation pour la conception de dispositifs médicaux innovants. L'utilisation de matériaux biosourcés et issus de ressources renouvelables destinés à des applications biomédicales seront privilégiés. De plus, pour mieux répondre aux préoccupations environnementales, la dimension biomimétique sera mise en avant afin de reproduire les processus naturels pour créer des solutions médicales respectueuses de la planète.

## Réduction de l’impact sur l’environnement et la santé.

Le principal objectif de cet axe de recherche a pour but de minimiser les effets toxiques sur la santé humaine et sur l'environnement. Les efforts seront concentrés sur la décontamination au moyen de procédés membranaires avancés et sur l'utilisation de techniques de détection de pointe. De plus, une attention particulière sera accordée à la substitution de molécules nocives telles que les plastifiants ou les polluants persistants. Dans ce contexte, une expertise spécifique pour évaluer la toxicité des molécules de substitution sur les organismes vivants sera développée.